



PROCES VERBAL
DE CONTRÔLE DE CONFORMITE
INITIAL D'UN VEHICULE

ANNEXE 3

DATE DU CONTRÔLE :
N° DE CONTRÔLE :
CARROSSIER :

10 OCTOBRE 2006
06/10/020

CARROSSERIE INDUSTRIELLE TOUTAIN
AVENUE DE VERDUN
72200 LA FLECHE

DATE D'ECHEANCE DE LA QUALIFICATION :

6 Février 2007 (voir attestation ci-jointe)

□ IDENTIFICATION DU VEHICULE (2) :

- (D1) Marque : MERCEDES
- (D2) Type Variante Version : B 1828 NL 63 C
- (E) Numéro d'identification ou numéro d'ordre dans la série du type: WDB9505391L154224
- (F2) Masse en charge maximale admissible en service dans l'Etat (PTAC) (kg) : 19000 kg
- (F3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat (PTR) (kg) : 22500 kg
- (G) Masse en service (G1 +75) (kg) : 9005 kg
- (G1) Poids à vide national (PV) (kg) : 8930 kg
- (J1) Genre national (3) : CAM
- (J3) Carrosserie (désignation nationale) (4) : Fourgon + HE
- (S1) Nombre de places assises (y compris celle du conducteur) : 2

- Voir certificat de conformité du véhicule de base pour les rubriques suivantes :
(D3), (F1), (J), (K), (P1), (P2), (P3), (P6), (U1), (U2), (V7), (V9)

□ DIMENSION :

- Longueur (L) : 11,590 m Largeur (l) : 2,550 m Surface (Lxl) : 29,55 m²

□ ENGAGEMENT :

Nous soussignés, Carrosserie TOUTAIN, certifions :

- disposer d'une qualification en cours de validité au titre de l'article R.323-25 du code de la route ;
- avoir carrossé le véhicule identifié ci dessus ;
- que ce véhicule peut être immatriculé sans réception complémentaire compte tenu de ce que :
 - le châssis est resté conforme au type décrit dans la notice du constructeur et n'a subi aucune transformation ;
 - le véhicule satisfait, dans les conditions prévues par les arrêtés d'application, aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-8, R.321-10 et R.413-13 du code de la route, pour la catégorie du véhicule concerné ;
 - le porte-à-faux arrière du véhicule, non compris les ferrures et charnières satisfait aux limites minimales et maximales fixées par le constructeur :
 - dans sa notice descriptive (1),
 - dans l'accord fourni par son service technique (4),
- et la longueur des ferrures est inférieure à 120 mm ;
- les poids en charge sur les essieux sont égaux ou supérieurs aux charges au sol minimales, et inférieurs ou égaux aux charges au sol maximales prévues par le constructeur ;
- la largeur du véhicule n'excède pas celle fixée par le constructeur ;
- le genre J1 n'est pas TCP ;
- le genre J1 n'est pas en double genre et la carrosserie J3 n'est pas en double carrosserie.

Fait à La Flèche,
Le 10 octobre 2006
Signature et Cachet :

Carrosserie Industrielle TOUTAIN
S.A.S. au capital de 120.000 €
Siège Social : Avenue de Verdun - B.P. 61
72200 LA FLECHE
Tél. 02.43.94.09.65 - Fax 02.43.45.29.50
RCS LE MANS B 324 444 934
e-mail : toutainlaflèche@wanadoo.fr

- (1) rayer les mentions inutiles
- (2) Références communautaires de la directive 1999/37/CE relative aux documents d'immatriculation. Pour les rubriques inchangées, reprendre les données de la réception du véhicule incomplet.
- (3) J1 ne peut être différent de celui prévu sur la notice descriptive et ne doit pas être TCP
- (4) J3 doit répondre à la nomenclature des carrosseries prévues par le code de la route.